



CC du Haut Pays Bigouden (Siren : 242900710)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pouldreuzic
Arrondissement	Quimper
Département	Finistère
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	28/12/1993
Date d'effet	28/12/1993

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Michel CANEVET

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2A, RUE DE LA MER
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29710 POULDREUZIC
Téléphone	02 98 54 49 04
Fax	02 98 54 33 06
Courriel	CCHPB@wanadoo.fr
Site internet	www.pays-bigouden.com

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	Redevance assainissement

## Population

Population totale regroupée	18 155
-----------------------------	--------

Densité moyenne 85,70

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
29	Gourlizon (212900658)	923
29	Guiler-sur-Goyen (212900708)	528
29	Landudec (212901086)	1 387
29	Peumerit (212901599)	827
29	Plogastel-Saint-Germain (212901672)	1 892
29	Plonéour-Lanvern (212901748)	6 153
29	Plovan (212902142)	687
29	Plozévet (212902159)	3 055
29	Pouldreuzic (212902258)	2 141
29	Tréogat (212902985)	562

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Eau potable - l'alimentation du territoire en eau potable, - la création, le renouvellement et l'entretien du réseau d'eau, ainsi que tous matériels et installations, y compris les matériels relatifs à la protection incendie, dépendant des ouvrages du réseau de distribution, - la mise en œuvre de mesures visant à l'amélioration de la qualité des eaux, comme l'acquisition de périmètres de protection, ou la représentation au SAGE et organismes apparentés, - la réalisation et l'entretien d'ouvrages et cheminements permettant de favoriser la découverte des propriétés communautaires liées à l'eau, comme les parcours loisirs et sentiers botaniques sur les périmètres de protection.</i></li> <li>- Assainissement collectif <i>Animation d'opérations groupées de réhabilitation des installations d'assainissement collectif ou non collectif non conformes.</i></li> <li>- Assainissement non collectif</li> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés y compris la création et gestion de centre de stockage de classe III</i></li> <li>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</li> <li>- Autres actions environnementales <i>entretien des sentiers de randonnée inscrits au plan départemental des itinéraires de randonnée cours d'eau : toute opération coordonnée sur les cours d'eau pour leur entretien et leur mise en valeur en lien avec les associations de riverains ou de pêche nettoyage des plages et prise en charge du personnel pour la surveillance des plages mise en valeur et préservation du littoral pour toute action coordonnée intéressant au moins 2 communes du territoire en particulier l'entretien des propriétés du Conservatoire du littoral</i></li> </ul>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action sociale</li> </ul>

*en faveur des personnes âgées et handicapées : création et gestion, y compris par l'intermédiaire d'un CIAS, de tout établissement d'accueil nécessitant une habilitation pour le maintien à domicile, le soutien à la gestion des services proposés par des associations locales en faveur des jeunes : le financement d'actions d'animation et d'insertion professionnelle confiées à des associations locales ou de pays en direction des adolescents ou de jeunes adultes*

#### Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*la création l'aménagement, l'entretien et la gestion de nouvelles zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique autres celles de Kerganet, Kerlavar II, Kérandoaré, Bellevue, Ménez Kervern la mise en oeuvre d'opérations de développement local le financement d'équipements conditionnant le maintien et le dvt des entreprises locales (traitement eaux usées, réseaux etc) la promotion des activités économiques sur la communauté les actions de développement économique le soutien à l'action menée en ces domaines par d'autres structures : AOCP, pays de Cornouaille etc*

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*financement du SIOCA et d'outils de planification (SIG etc)*

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*la voirie communautaire porte sur les voies communales principales et de liaison entre plusieurs communes et les axes principaux. Elle est déterminée sur carte validée par le conseil communautaire*

#### Développement touristique

- Tourisme

*Soutien à l'action menée par d'autres structures : AOCP, Pays de Cornouaille...*

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

#### Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

*En matière de communications électroniques, l'établissement, l'exploitation, l'acquisition et la mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit, ainsi que toutes les opérations nécessaires pour y parvenir, dans les conditions prévues à l'article L 1425-1 du code général des collectivités territoriales.*

- Autres

*Participation à la vie de la communauté et de ses habitants par le financement des actions intercommunales menées par des organismes habilités ou des associations à vocation culturelle par des fonds de concours aux communes pour la réalisation d'équipements susceptibles d'être utilisés par des associations à vocation intercommunale dans un objectif harmonieux et équilibré du HPB par les relations publiques pour l'intérêt de la communauté et des habitants du HPB*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
29	VALCOR (252901871)	SM fermé	189 302
35	Syndicat mixte "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	2 082 029
29	S MIXTE D'ETUDES POUR LA GESTION DURABLE DES DECHETS DU FINISTERE (252902598)	SM ouvert	961 388
29	SYNDICAT MIXTE DE L'AULNE (252901434)	SM ouvert	190 681
29	SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE OUEST CORNOUAILLE AMENAGEMENT (SIOCA) (252902655)	SM fermé	93 176
29	SYNDICAT MIXTE SAGE OUEST CORNOUAILLE (200019073)	SM fermé	166 465

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)